



Club Français du Braque Allemand

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture et affiliée à la Société Centrale Canine

Convocation **à l'Assemblée Générale Ordinaire**

St FIEL le 27 sept.-23

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de notre association qui se tiendra le :

Samedi 28 octobre à 16 h
Salle Polyvalente
23000 ST FIEL

Pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

- Approbation du PV de l'AG du
- Ouverture et allocution du Président,
- Rapport moral,
- Rapports d'activités (Standard, Travail, Qualité/Santé, Commission de discipline, Affaire juridique : contentieux CFBA/ Dominique Vessella),
- Rapport du Trésorier,
- Tarif de la cotisation annuelle,
- Questions diverses : les questions des adhérents à jour de cotisation doivent être adressées, par courrier postal, à la Secrétaire Générale impérativement au plus tard le 20 oct.

NB : en vertu de l'article 18 des statuts, seuls les membres actifs ou bienfaiteurs à jour de leur cotisation 2023, ayant au moins 9 mois d'ancienneté au Club au jour de l'Assemblée Générale, peuvent prendre part aux votes.

Dans l'attente de nous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations cynophiles les plus cordiales.

Alain Commergnat

Président du CFBA